

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Le départ de la Chambre. — Le discours de M. Edouard Daladier. — Position d'attente.

Il est d'usage qu'avant de renvoyer la Chambre devant les électeurs, le Président du Conseil en exercice lui décerne un beau certificat de bonne conduite ! Simple politesse ! Etant bien entendu que la politesse est à base de mensonge et qu'il n'y aurait pas de société possible si les hommes s'avaient tout à coup de se dire entre eux ce qu'ils pensent les uns des autres !

M. Albert Sarraut, qui sait être poli quand il faut, n'a pas voulu manquer à la tradition. Il a donc fait l'éloge de la législature, mais de loin et de haut en se gardant de précisions qui eussent été gênantes et en se maintenant soigneusement sur le terrain de prudentes généralités.

« Vous avez accompli, a-t-il dit, « une œuvre considérable ! » — Considérable ! Mot facile qui n'implique ni bien ni mal, qui se prête aux interprétations les plus diverses et qui laisse place à d'autres qualificatifs complémentaires. Nous nous abstenons de les choisir...

Tout de suite après cette petite phrase où il n'est pas défendu de voir un compliment, le Président du Conseil en a ajouté une autre qui sonne à l'esprit avec l'accent d'une excuse : « Dans aucune époque de l'histoire parlementaire, a-t-il dit, « ne se sont posés devant la Chambre des problèmes aussi lourds, « aussi ingrats, aussi délicats à résoudre ! »

Très juste ! Seulement, la question est de savoir s'ils sont résolus ! Et s'ils le sont bien !

On ne demande pas l'impossible aux députés qui sont des hommes et faillibles. On ne leur en voudrait pas de s'être trompés. Ils ne seraient pas les seuls. Fichtre non ! En notre terrible époque si tourmentée, tous les gouvernements du monde ne savent au juste ni ce qu'ils font, ni ce qu'il faudrait faire pour bien faire. Ils se trouvent en face d'un désarroi profond dont les causes sont dans la transformation révolutionnaire du système économique ! Dictateurs, monarches ou Parlements, ils sentent leur impuissance à prendre la direction d'un mouvement qui nous mène on ne sait pas où ! Ils faiblissent tous. Devant le trouble profond d'une société qui tremble sur ses bases on les voit incertains, tâtonnants et affolés !

Nos députés seraient donc bien excusables de n'avoir pas découvert le remède à un mal universel. Du moins auraient-ils dû se montrer sérieux et appliqués et ne pas ajouter leur désordre au désordre des événements !

Le spectacle que nous a donné cette Chambre fut sans prestige et sans beauté. C'est le moins qu'on en puisse dire. Le pays l'a vu ; il s'en souvient. Le certificat délivré par M. Albert Sarraut ne changera pas son opinion là-dessus. Il se bornera à penser que le Président du Conseil a mis dans son attestation plus de complaisance que de vérité !

M. Edouard Daladier, président du Comité Exécutif du parti radical et radical-socialiste, a prononcé dimanche à Beauvais un discours qui doit son importance à la position de son auteur bien plus qu'à l'éloquence et à la pertinence de ses propos. A l'ouverture de la consultation électorale, il a voulu préciser la position du parti dont il est officiellement le chef !...

Tout de même, il y a quelque chose à en retenir ! Si engagé qu'il soit personnellement dans le Front populaire, M. Edouard Daladier n'a pas osé y absorber complètement le parti démocrate et républicain au nom duquel il parlait. Il a déclaré que celui-ci n'est pas « enchaîné » et laissé par là une porte ouverte à d'autres accords en vue du second tour. Il n'a pas osé donner une consigne absolue et intransigeante. Concession due à ce fait, qu'il n'ignore pas, que même si on avait voulu la leur imposer, beaucoup de candidats radicaux seraient dès maintenant résolus à ne pas l'observer.

D'autre part, il a clairement laissé entendre qu'au lendemain des élections les gouvernements se trou-

veraient devant une situation extrêmement difficile et il a ajouté ce conseil qui devrait valoir pour tous les candidats de tous les partis : « Bien imprudents seraient ceux qui se livreraient dans la prochaine campagne électorale à des promesses inconsidérées et à la moindre démagogie. »

Une fois notés ces points intéressants de ses déclarations, nous y trouvons dans sa partie constructive un éloge des classes moyennes, une attaque contre les « deux cents familles », un appel à la libération des travailleurs et à la destruction des servitudes sociales qui sont choses banales et cent fois entendues !

Quant à l'explication du Front populaire par la nécessité de se protéger contre la dictature menaçante faut-il dire encore ce que nous pensons de cette absurdité qui consiste à s'allier, pour défendre la démocratie, à des partis qui veulent la détruire et, pour empêcher la dictature, à des partis qui veulent l'instituer ?

Ceci dit, nous nous demandons ce qu'Edouard Herriot a pu penser du discours d'Edouard Daladier. Car, enfin, lorsque ce dernier attaque si à propos les ministères d'union nationale, il ne peut pas oublier que son prédécesseur en faisait partie avec 5 ou 6 autres radicaux-socialistes et quand M. Daladier félicite l'œuvre financière et budgétaire de ces cabinets, comment ne pas lui faire observer qu'elle a été réalisée sous l'inspiration directe d'Edouard Herriot par M. Marcel Régnier, radical-socialiste intégral et de stricte observance ?

Nous avons bien peur que le parti radical à ces prochaines élections porte la peine d'une double faute qui risque d'être rudement châtiée : s'être donné un mauvais chef et avoir maintenu un mauvais scrutin !

Nul ne se leurre sur la possibilité d'engager des pourparlers décisifs avec le Reich avant quelques semaines écrit le *Capital*, le Chancelier Hitler n'ayant aucun intérêt à agir avant que soit connu le résultat du plébiscite du 29 mars, et M. Flandrin, d'autre part, ayant formellement déclaré que la France ne pourra modifier sa position avant qu'elle ait été dotée d'une nouvelle Chambre législative.

La Société des Nations disposera d'ici là de tout le temps nécessaire pour régler la question éthiopienne de telle sorte que disparaissent de l'horizon italien les nuages qui s'y étaient accumulés en raison de l'application des sanctions.

A ce sujet, la presse anglaise pense que M. Mussolini tiendra en suspens l'accord des quatre puissances jusqu'à ce que les sanctions contre l'Italie aient été abandonnées.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

### Les fautes d'impression

Il vient de paraître une nouvelle édition illustrée — la sixième, si vous comptons bien — de la Tentation de Saint-Antoine, de Flaubert. Elle est illustrée de compositions en couleur de Chéret, dont on appréciera la belle exécution. Mais il se trouve, ici et là, des gens qui, même dans les éditions d'art, lisent encore quelquefois le texte. Nous invitons ceux-là à ouvrir le volume à la page 203 ; là, dans le discours où Flaubert évoque le souvenir des diables rustiques, ils liront ceci : « Le laboureur, en hâtant sur le manche de la charrue, les pria de fortifier ses bras ; et les vaches, à l'ombre des tilleuls, près des cabosses de lait, alternaient leurs éloges sur des flûtes de roseau. » Quelles que soient les étrangetés permises à l'imagination de Flaubert, ces vaches qui jouent de la flûte en chantant les louanges des diables vous étonneront tout de même un peu. Aussi, en vous reportant à une édition plus ancienne, celle de Conard, par exemple, verrez-vous que Flaubert a écrit « les vachers ». Or, l'éditeur Rombaldi n'est pas seul responsable de cette coquille : elle se trouve déjà dans l'édition Gyrat de 1930, et dans l'édition définitive de Bouillie, illustrée par Drouard, en 1922. Les vaches flûtistes sont-elles définitives, comme l'édition ? On s'en persuade en constatant le pouvoir contagieux des coquilles, et aussi, bien malheureusement, la négligence avec laquelle le texte est trop souvent établi dans les éditions d'art.

Toujours, dans la Tentation, il a suffi que l'édition du Centenaire, de la Li-

## Informations

### La réponse allemande

Mardi, M. von Ribbentrop a remis la réponse allemande à Londres. Le Reich refuserait de modifier aussi peu que ce soit, l'occupation militaire de la région rhénane. Tout au plus, accepterait-il de ne pas augmenter les effectifs actuels, à condition que la France et la Belgique prissent l'engagement d'agir de même.

De même, le cabinet de Berlin repousserait formellement toute idée d'occupation d'une bande frontière de 20 kilomètres par des contingents internationaux.

Au sujet du recours au tribunal de La Haye (compatibilité des accords franco-soviétiques avec le pacte de Locarno), le Reich donnerait une acceptation de principe, mais sans se considérer comme lié par la sentence juridique de la Haute-Cour internationale.

Même acceptation ambiguë ou avec de multiples réserves ou réticences au sujet des pactes d'assistance à intervenir. L'Allemagne ferait à son tour des contre-propositions inspirées des récents discours du chancelier Hitler, avec l'espoir de trouver, en Angleterre tout au moins, un terrain favorable à leur discussion.

### La France refuse ces propositions

Dans les milieux autorisés, on confirme la détermination prise par le gouvernement français de refuser à discuter les contre-propositions allemandes que le Reich pourrait faire à la suite des conversations que ses hommes d'Etat ont eues, soit à Londres, soit à Berlin, avec les représentants de la Grande-Bretagne.

On rappelle que MM. Albert Sarraut et P.-E. Flandrin, ont vigoureusement affirmé aussitôt après le 7 mars, que la France ne négocierait pas sans la menace, et qu'avant toutes conversations avec l'Allemagne, le droit international devrait être établi.

### L'Italie contre les sanctions

On déclarait, lundi soir, dans certains milieux britanniques, que M. Grandi, ambassadeur d'Italie, a reçu des instructions, aux termes desquelles il demanderait la levée des sanctions imposées à son pays par la S.D.N., avant de consentir à entrer en négociations de paix avec l'Éthiopie. Dans la soirée, M. de Madariaga a eu une entrevue avec M. Grandi.

### Les élections allemandes

Samedi, 28 mars, à 18 h. 30, les rues des villes et des villages se remplirent des millions d'Allemands qui se rendront aux lieux de rassemblement pour écouter la dernière fois avant les élections, la parole du Führer.

A 19 h. 50, les cloches de la cathédrale de Cologne sonneront l'appel pacifique du Führer, qui commencera à 20 heures précises, dans le hall de la Foire de Cologne.

Ce sera la fin de la « campagne électorale ».

« Le 29 mars, toute la nation se rendra aux urnes en rangs serrés pour faire son devoir et fortifier le Führer dans sa foi au peuple allemand, dans sa lutte héroïque et inébranlable pour l'honneur, la liberté et la paix du peuple allemand. »

### L'inhumation de Venizelos

Le maire d'Athènes, membre du parti Sophoulis, a demandé au chef du parti libéral de France, imprévisiblement, de lui offrir un lieu de sépulture (dans la scène d'Appolonius de Tyane), pour que la faute soit reproduite automatiquement dans toutes les éditions qui ont suivi, y compris la dernière. Villaine coquille pourtant, faute d'illuminé, qui abîme toute une page. Sans doute est-elle définitive, comme l'autre ?

venizeliste de renoncer à l'idée de transférer la dépouille mortelle de M. Venizelos à Athènes et de l'exposer dans la cathédrale, en raison de l'effervescence provoquée dans la capitale par ce projet, et qui pourrait occasionner des troubles.

D'autre part, le gouvernement a reçu un télégramme dans lequel Mme Venizelos et la famille du défunt exprimaient le désir que la dépouille mortelle de l'homme d'Etat fût transférée directement dans l'île de Crète.

Le gouvernement a décidé de faire droit au désir de la famille de M. Venizelos. Toute menace de trouble semble donc écartée.

### L'état de guerre proclamé au Brésil

L'état de guerre a été décrété à la suite d'une conférence qui a eu lieu lundi après-midi, à laquelle assistaient le Président de la République, le ministre de la guerre, le ministre de la justice et le chef de la police.

Les attendus du décret établissant l'état de guerre se basent notamment sur la « recrudescence des activités subversives », qui rend indispensables des mesures énergiques de prévention et de répression pour la défense des institutions et de l'ordre social. Ce décret, qui a une durée de 90 jours, entrera immédiatement en vigueur.

### EN PEU DE MOTS...

— Mrs Mary Kelly vient de mourir, à l'âge de 85 ans, à Nassabi (Nouvelles-Galles du Sud), où elle résidait depuis 70 ans. Elle laisse 7 enfants, 56 petits-enfants, 57 arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-fils, soit 120 descendants.

— Le Gouvernement polonais a déposé sur le bureau de la Diète un projet de loi demandant les pleins pouvoirs.

— Mardi a été lancé à St-Nazaire, sous la présidence de M. Péri, ministre de la marine, le croiseur « Georges-Leygues », le 7.600 tonnes. Il mesure 179 mètres de longueur, 17 m. 48 de largeur ; tirant d'eau, 5 m. 28 ; puissance, 88.000 chevaux ; vitesse, 32 nœuds 5. L'équipage est de 500 hommes.

— Mardi matin, vers 11 heures, deux avions allemands ont survolé à basse altitude les faubourgs de Strasbourg. Ne volant qu'à 50 mètres, on a pu établir qu'il s'agissait d'appareils militaires. Ils étaient venus pour prendre des photographies.

— M. Charles Tisseyré, ancien député de Saône-et-Loire, vient de poser sa candidature, comme républicain national indépendant, contre M. Flandrin, ministre des affaires étrangères.

— Un mur de plus de 200 mètres de long, à la construction duquel des ouvriers travaillaient dans une manufacture de jute, s'est écroulé à Joghadi (Nepal). 200 ouvriers ont été tués. Un grand nombre d'autres ouvriers ont été blessés.

## NOS ÉCHOS

### La plus ancienne carrière

Voici la dernière petite histoire, celle qui court actuellement les salons. Un avocat, un chirurgien, un architecte et un diplomate discutent, chacun affirmant avec force que sa propre carrière est la plus ancienne « Depuis qu'il y a eu des criminels — dit le premier — il y a eu des avocats, à commencer par celui qui eut à défendre Caïn après le meurtre d'Abel. »

— Tout beau ! s'exclame le second. Oubliez-vous que notre mère Eve fut tirée d'une côte d'Adam ? Et vous pouvez être certains que Dieu le père était bien trop prudent pour ne pas s'être assuré le concours d'un habile chirurgien dans cette opération des plus délicates.

— D'accord ! s'écrie le troisième. Mais précisément à cause de cette prudence de Dieu, lorsqu'il créa le monde il pria, bien entendu, un architecte diplômé de lui en dessiner les plans.

— C'est exact ! clame le quatrième avec orgueil. Seulement, avant qu'il fut conçu, ce monde, que régnaît-il ? Le chaos. Et qui, dites-le moi, aurait su le faire naître, sinon... un diplomate ?

### Présentation !

Il était plus difficile d'entrer chez le fameux couturier Patou un jour de présentation de modèles, qu'à l'Académie française.

— D'où venez-vous ? Qui êtes-vous ? Que voulez-vous ? Acheter des robes ? Alors, veuillez déposer deux mille cinq cents francs d'arrhes sur votre future commande ! Le texte est clair, et écrit en tête du catalogue qu'une fois les barrages franchis, on vous remet — gratuitement : « Chaque nouveau client avant d'assister à la collection doit effectuer un versement de 2.500 francs à titre d'arrhes sur la commande qu'il s'engage par écrit à nous faire immédiatement. »

Reconnaissons, d'ailleurs, que ces pré-

## CHOSSES D'ACTUALITÉ

## En écoutant Hitler

L'homme à qui l'Allemagne a confié son destin est un grand orateur populaire, par conséquent un grand comédien. Son action, comme disent les manuels de rhétorique, est aussi singulière que sa diction. Pour bien comprendre un discours d'Hitler et l'effet qu'il produit sur une foule allemande, je crois qu'il faut avoir vu cet homme à la tribune : il vibre, il tremble, il trépigne ; ses yeux se ré-veillent, sa bouche se tord ; ses silences tantôt donnent une impression d'angoisse, tantôt semblent se prolonger comme pour laisser percevoir le frémissement des auditeurs. Au début de sa campagne, j'ai vu un jour plusieurs milliers de têtes se courber sous les insultes qu'il proférait, puis se redresser et boire avidement les paroles d'encouragement et de pardon.

Mais dès qu'on a bien ce scénario dans la mémoire, on ne perd vraiment plus rien à entendre la voix du Führer allemand sortir d'un haut-parleur. Au contraire, ce genre d'émission, si cruel à certains organes, est plutôt favorable au sien. Le soir du 4 mars 1933, veille des élections, Hitler devait prononcer un dernier discours à Königsberg ; il va sans dire que dans toutes les villes d'Allemagne, on avait pris des dispositions pour que ce suprême appel fût largement entendu. J'étais à Berlin. Quand j'arrivai à l'extrémité du « Linden », une masse noire silencieuse et recueillie s'étendait depuis l'arsenal jusqu'au palais de Guillaume I<sup>er</sup>. Des hurlements semblaient sortir de l'Opéra. J'eus bientôt reconnu le débit haletant, saccadé, rageur, que coupaient les acclamations et les applaudissements. « Quatorze années de tyrannie marxiste, de misère et d'humiliation... Peuple, donne-moi quatre ans... Dieu est avec moi !... » Le haut-parleur crachait alternativement l'invective et la prière. On entendait parfois le roulement d'un camion de police ou le battement des crosses de fusil sur les pavés. Soudain l'énorme voix se tut, et une lointaine harmonie vibra dans les ténébres : les cloches de Königsberg, sonnant à grande volée, annonçaient à l'Allemagne et au monde l'aurore des temps nouveaux, l'avènement du troisième Reich.

Sept mois plus tard, à Genève. Le 14 octobre, à midi, M. de Rheinbaben a annoncé à la conférence du désarmement les revendications allemandes, sous la forme brutale d'un ultimatum. Je rentre à l'hôtel Carlton, où j'habite, et où est installée la délégation du Reich. Branle-bas général ! Un ordre est venu de Berlin par téléphone : quitter Genève au plus vite. Aussitôt les voitures roulent, les chambres se vident, les malles s'empressent. Voilà des gens qui entendent la mobilisation. A six heures après-midi, un premier échelon est prêt à partir. Mais quelle est cette nouvelle alerte ? En un clin d'œil, secrétaires, attachés, dactylos, policiers, domestiques, se trouvent rassemblés dans le salon de l'hôtel autour du coffre de T.S.F., d'où sort la voix d'Hitler.

Le chancelier du Reich réclame

cautions sont légitimes, tendant à éliminer ou tout au moins à pénaliser, les copieuses de modèles, plaie de la haute couture. Mais ceci est une autre histoire...

Et il a raison. Mais n'est-ce pas un sinistre avertissement, et qui juge le monde des littérateurs ?

Vielle garde.

Mme V... est presque cinquantenaire et, malgré son âge, elle affecte une coquetterie des plus déplacées. Elle possède deux filles, âgées de vingt-deux et vingt ans, qu'elle s'obstine à appeler « des bébés ». Une amie, agacée par cette appellation, lui dit :

— Ma chère amie, je crois que vous avez tort de ne pas sévir vos filles ; ça doit les empêcher de se marier.

« La bonté n'est pas chose avouable », écrivait sans trembler Divoire.

Le LISIBU.

pour son pays les droits que lui confèrent les traités. L'Allemagne ne veut pas de guerre ; en particulier, l'idée d'une guerre avec la France lui fait horreur. L'Allemand n'a qu'estime et admiration pour le soldat français, son glorieux adversaire. M. Daladier est un noble cour. « Français, soyons amis ! Et Dieu punisse l'Angleterre ! »

Samedi 7 mars 1936. — A huit heures de France, — tous les postes allemands transmettent le discours qui fut prononcé à midi devant le Reichstag. L'infatigable voix débite : « Tout un monde spirituel écroulé, un Dieu renversé de son trône, religions et Eglises détruites, l'au-delà dépeuplé... Ruine de la vie économique, chômage, misère... Le genre humain constate avec effroi que le dieu de la guerre n'a pas dépouillé son armure, mais qu'au contraire il s'avance plus lourdement cuirassé que jamais... Les armées ne sont plus des centaines de mille, mais des millions d'hommes ! »

Est-ce que Hitler ferait son mea culpa ? L'œuvre qu'il définit dans ce raccourci saisissant, n'est-ce point celle du régime qu'il a créé et qu'il incarne glorieusement depuis trois ans ? Non, c'est du bolchevisme qu'il s'agit. Terreur politique, persécution religieuse, déification de la force, réarmement colossal, avez-vous rien vu de semblable dans le troisième Reich ? Si oui, vous avez rêvé. L'Allemagne hitlérienne ne veut que la paix et le bonheur des hommes. Une première fois, elle a sauvé l'Europe et la civilisation en opposant toutes ses forces morales et spirituelles, mobilisées par le national-socialisme, au débordement du flot rouge qui menaçait de tout submerger. Une seconde fois, l'Allemagne est prête à régénérer le vieux continent, en rappelant les peuples égarés, dressés les uns contre les autres, au sentiment de la justice et de la fraternité.

Hitler a trouvé des accents passionnés et émouvants pour traduire, avec ses propres aspirations, ce « besoin congénital de paix du peuple allemand », dont il voit une preuve manifeste dans le fait que ses compatriotes, nombreux, hautement civilisés, aptes à jouir, « ont su se contenter d'une si petite part de territoires et des biens de ce monde. » L'égalité de droits et la sécurité politique, c'est tout ce qu'exige l'Allemagne. Les lui refuser serait non seulement criminel, mais dangereux. Et voilà que la voix flûtante se fait violente, elle invective, elle menace. Que l'Europe nous fasse justice ou alors...

Ah ! la main tendue qu'il faut saisir, l'amitié offerte qu'il faut accepter, la défiance qu'il faut bannir de nos coeurs ! Tout cela est bien beau, mais tout cela est trop beau. En écoutant le dictateur du Reich, nous ne mettons pas en doute sa bonne foi ; mais nous mesurons avec effroi la profondeur des illusions que sa merveilleuse et funeste éloquence est capable de créer et d'entretenir, en Allemagne, et peut-être ailleurs. [Du « Temps »].

Maurice PERNOT.

# Chronique du Lot

## Société des Etudes du Lot

Séance du 16 mars 1933

Présidence de M. Irague.  
Sont présents : MM. Bessières, Bousquet, Justin Brunet, J. Calmon, Camy, Feyt, Chanoine Foissac, Ed. Gauthier, Commandant Lartigue, Lassaux, Rajade, Rigaudières, Rougé, Chanoine Sol, Strabach, Teyssonières, Vialard.

Excusés : Colonel Lambot, Lucie.  
Le Procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Election de M. le chanoine Calvet, comme membre correspondant.  
Présentations : 1° Comme membre correspondant : de M. Fernand Courdes, maire de Lalbenque, conseiller d'arrondissement, par MM. Lucie et J. Calmon.

2° Comme abonnée au Bulletin : de Mme Jean Nuville, Le Roc, par Souillac (Lot), par M. Pechméja.  
Don : « La Mystérieuse Aventure », de M. Léopold Jouanaud. Hommage de l'auteur. La Société adresse ses remerciements au donateur.

M. le Secrétaire Général rend compte des publications reçues et signale dans le Bulletin de la Société Archéologique du Tarn-et-Garonne, année 1934, une étude de M. l'abbé Taillefert sur le Droit d'annate, dans le diocèse de Cahors de 1285 à 1768.

Le même donne communication de la part de M. Bayaud :

1° d'un article sur les sites et monuments du Quercy, par Mme Rosita (Journale, 7 mars 1936) ;  
2° d'une pièce de vers en patois d'Auquie Gaillard, Ronde de Rabastens (1538-1592), citée par M. Charles Garrissou, dans l'ouvrage consacré à ce « jongleur poète » et ayant trait sans doute à la prise de Cahors par Henri IV ;

3° d'une liste de causes intéressant le Lot actuel de 1710 à 1766 et relevant de l'officialité métropolitaine d'Albi.

M. le Secrétaire Général fait circuler de la part de M. Camy une Bulle, de Clément XI, collationnée le 17 août 1721, trouvée dans les archives de Blant.

Le même fait don de quelques photographies d'anciens membres de la Société.

M. le chanoine Sol signale un ouvrage de M. Reinhard, professeur agrégé au Prytanée militaire de La Flèche, « Le département de la Sarthe sous le régime directorial », où l'on peut remarquer de nombreuses similitudes entre ce département et celui du Lot au point de vue du recrutement du personnel administratif, des divisions du clergé relativement aux serments révolutionnaires, des luttes politiques, des difficultés d'approvisionnement en subsistances, etc.

Le même appelle l'attention de la société sur une excellente notice biographique de Fénelon « l'illustre enfant du Quercy », qu'il a trouvée dans les papiers Lézeret, appartenant à la famille Malbec, des Quessyennes. On peut y lire, à propos du livre des maximes que Bossuet est raison d'une manière trop dire.

M. Rougé donne lecture d'un article qu'il écrit, le 20 mars 1930, dans « Le Quercy », au sujet du sarcophage gallo-romain, découvert à Cahors le 8 août 1903.

M. le Secrétaire Général donne connaissance de la part de M. Courdes du procès-verbal dressé le 15 mars 1962 par Nicolas (de Sevin), évêque de Cahors, après la visite qu'il fit à l'église de St-Roc, à la Maudine, et qu'il trouva dans un complet état de délabrement ; ce procès-verbal se termine par des instructions pour remédier sans délai à cet état de choses.

M. le chanoine Foissac fait ensuite diverses communications :

1° sur une cérémonie curieuse qui suivait la reddition du jugement portant invalidité du mariage par suite d'afinités (1626) ;

2° sur l'impôt qui en 1696 frappait les marques de chapeaux ;

3° sur le nombre des prêtres relativement élevé dans les moindres paroisses au XVIII<sup>e</sup> siècle ;

4° sur les conditions d'admission au Séminaire de Cahors en 1727, tant au point de vue des garanties d'instruction et d'éducation qu'au point de vue du trousseau et des livres. Le quartier de la pension était de 46 livres.

M. le chanoine Foissac donne ensuite lecture de la part de M. l'abbé Marty, curé de Meyronne-La Cave, d'une généalogie de la famille des Labarrière, famille du Bienheureux Labarrière, réformateur des Feuillants (XVI<sup>e</sup> siècle) dont quelques descendants habitent encore la commune de La Cave.

## Gendarmerie

Nous apprenons avec un vif plaisir que notre sympathique compatriote et ami, M. Georges Delmas, capitaine de gendarmerie à Villeneuve-sur-Lot, est promu chef d'escadron et est affecté à Chaumont.

Avec les nombreux amis qu'il compte à Cahors, nous adressons au nouveau chef d'escadron nos vives et sincères félicitations.

M. Brunet, lieutenant de gendarmerie à Gourdon, est promu capitaine et affecté à Villeneuve-sur-Lot. Nos félicitations à M. Brunet.

## EDEN

JEUDI et SAMEDI (en soirée)  
DIMANCHE (matinée et soirée)

La Roche aux Moutettes  
D'après le roman de J. Sandeau  
Un film d'une émotion intense ; une lutte pathétique entre l'Océan et l'amour maternel

## La Reine Christine

Un film splendide de grande classe

AVEC  
GRETA GARBO

## ANCIENS COMBATTANTS DU FRONT

Les propagandistes de la Fédération des Anciens Combattants du Front ont déjà visité un grand nombre de communes du Lot. Presque tous les camarades combattants ont assisté aux réunions et ont écouté avec intérêt l'exposé des conférenciers. En grand nombre, ils ont adhéré au banquet du 31 mai, qui clôturera les travaux du Congrès National. Les tournées vont continuer tous les dimanches avec la même activité et aussi, nous en avons la conviction, avec le même succès.

Dimanche, 29 mars, les communes suivantes seront visitées aux heures ci-après :

Canton de Figeac : 1<sup>re</sup> tournée : Montredon, 10 heures ; Felzins, 11 heures ; Bagnac, 14 heures ; Figeac, 15 h. 30. — 2<sup>e</sup> tournée : Cuzac, 10 heures ; Lentillac-St-Blaise, 11 heures ; St-Félix, 14 heures ; Lunan, 15 heures. — 3<sup>e</sup> tournée : Linac, 10 heures ; Prendeignes, 11 heures ; Viazac, 14 heures ; St-Perdoux, 15 heures. — 4<sup>e</sup> tournée : Capdenac, 10 heures ; Faycelles, 11 heures ; Bédour, 14 heures ; Cambouillet, 15 heures ; 5<sup>e</sup> tournée : Fourmagnac, 10 heures ; Lissac, 11 heures ; Camburat, 14 heures ; Planioles, 15 heures.

Canton de Libernon. — 6<sup>e</sup> tournée : Boussac, 10 heures ; Corn, 11 heures ; Espagnac, 14 heures ; Brengues, 15 heures. — 7<sup>e</sup> tournée : Fons, 10 heures ; Durban, 11 heures ; Grèzes, 14 h. 30. — 8<sup>e</sup> tournée : Reilhac, 10 heures ; Quissac, 11 heures ; Espédaillac, 14 h. 30.

## ALLOCATIONS FAMILIALES

Le Comité lotois des allocations familiales croit devoir rappeler aux industriels du Lot qu'en vertu du décret du 10 janvier 1936, la date de la mise en application de la loi du 11 mars 1932 est fixée au 1<sup>er</sup> avril 1936 dans toutes les professions industrielles qu'elles soient dénommées ou non, qu'elles figurent ou non dans la Nomenclature des Industries et Professions de la Statistique générale de la France.

D'autre part, tout employeur est tenu d'adhérer à une Caisse de Compensation agréée pour sa territorialité, même s'il n'occupe que des enfants majeurs, même s'il n'occupe qu'un seul apprenti.

Sont applicables les taux minima d'allocations familiales afférentes à chaque enfant, tels qu'ils sont fixés par l'arrêté du 5 septembre 1933, pour le département du Lot.

Promotion  
M. Vallentin, sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais est promu lieutenant.

## Mutation

M. le médecin-lieutenant Dupuy, rentré de la Guyane, hors cadres, est affecté au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

## Service de santé

MM. Ouvrière, Cancès, Baudet, Gueunier, médecins auxiliaires, titulaires du Brevet de préparation militaire supérieure, sont nommés médecins-sous-lieutenants et affectés à la 17<sup>e</sup> région (Réserve).

M. Renoux est nommé au grade de pharmacien-sous-lieutenant et affecté à la 17<sup>e</sup> région (Réserve).

## Compatriotes

Notre distingué compatriote et ami, M. Henri Cangardel, administrateur, directeur général de la Compagnie générale transatlantique, est nommé membre de la Commission chargée d'étudier la possibilité de réduire les dépenses de voyage de New-York à Paris, qu'il s'ajoutent au prix de passage maritime, fixé par accord international.

## Mérite agricole

Mayaudon, de Gourdon, est nommé officier du Mérite agricole. Sont nommés chevaliers du Mérite agricole : MM. Espatiale, Combette, Pramill, Marsis, Guitou, Fresquet, tous de Gourdon.

## Cour d'Appel d'Agen

La Cour d'Appel d'Agen a rendu son arrêt dans une affaire de fraude alimentaire contre un épicier des environs de Figeac qui avait été condamné par le tribunal correctionnel de notre ville à 25 fr. d'amende avec sursis, pour inscription sur une bonbonne de vinaigre 9° alors qu'elle contenait du vinaigre titrant 8°5.

La Cour a ramené la peine à 5 fr. d'amende.

## Le tirage de la 3<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale

Devant les résultats de l'émission de la troisième tranche de la Loterie Nationale 1936, il a été décidé d'avancer au samedi 4 avril prochain, le tirage de cette tranche, qui avait été primitivement fixé au 7 avril.

La cérémonie aura lieu, comme il a été précédemment annoncé, à 21 heures, salle Pleyel, faubourg St-Honoré, à Paris.

Pour répondre à de nombreuses questions, le secrétaire général ajoute que la cadence très active des souscriptions à la quatrième tranche 1936, permet de prévoir le tirage de cette tranche pour fin avril prochain.

Enfin, l'émission de la cinquième tranche 1936, identique aux précédentes et comportant comme elles 1 million 200.000 billets, s'ouvrira le lundi 30 mars courant.

## POUR SUPPRIMER LA GUERRE

Des conférences publiques et gratuites auront lieu les vendredis 27 mars, à 20 h. 30, à la mairie de Puy-mirol (Lot-et-Garonne) ; samedi 28 mars, à 13 h. 30 à la mairie de Saint-Maurice (Lot-et-Garonne) ; samedi 28 mars, à 20 h. 30, à la mairie de Bourg-de-Visa (Tarn-et-Garonne) ; dimanche 29 mars, à 11 h., à la mairie de Roquefort (Tarn-et-Garonne) ; dimanche 29 mars, à 14 h. 30, à la mairie de Montgaugud-du-Quercy (Tarn-et-Garonne) ; dimanche 29 mars, à 17 h. 30, à la mairie de Montcuq (Lot) ; dimanche 29 mars à la mairie de Luzzech (Lot) ; lundi 30 mars, à 18 h. 30, à la mairie de Marmignac (Lot) ; lundi 30 mars, à 20 h. 30, à la mairie de Cazals (Lot).

Ces conférences seront faites par M. Pierre Bouissou, avocat à la cour d'appel de Paris.

Elles sont organisées par l'Union universelle pour supprimer ce crime : la guerre, qui comprend parmi les membres de son comité d'honneur les plus hauts magistrats, les plus hautes personnalités religieuses et est une œuvre juridique placée en dehors de toute politique et patronnée par 164 sénateurs, 312 députés, 272 fédérations et associations adhérentes, 103 comités.

L'entrée est publique et gratuite. Les dames et les jeunes filles sont spécialement invitées à ces conférences.

## Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 9 au 14 mars 1936, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes, 3 femmes. Interlocaux : 4 hommes. En extra : 1 homme. Demandes d'emploi non satisfaites : 6 hommes, 10 femmes. Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 2 femmes.

Le fonds de chômage municipal secourt 5 hommes, 7 femmes. La semaine précédente il en a secouru 15.

## Phénomène

M. Poudjé, agriculteur à Blars, possède une chèvre qui a mis bas 5 chevreaux. La chèvre n'a que 3 ans. Elle a fait en 3 portées 10 chevreaux.

## Accident

Samedi, M. Théophile Ourcival, du bourg de Calvignac, revenant, avec son cheval conduisant un chargement de foin, de Beauregard, lorsqu'à 3 kilomètres environ de Calvignac, il fut heurté par le lourd véhicule et tomba sur la route. Le lourd chargement lui passa sur les deux jambes.

M. le docteur Condere, de Limogne, lui donna les premiers soins et ordonna son transport à l'hôpital de Cahors.

CHATEAUX  
du BLESIS et de TOURAINE  
en AUTOCAR

CHAMONT — CHAMBORD  
BLOIS  
TOURS  
LANGAIS — AMBOISE  
USSE — CHENONCEAUX  
CHINON — LOCHES  
AZAY-LE-RIDEAU

Prix très réduits (à partir de 10 frs)  
RÉSERVATIONS : Agence P.O.-MIDI, 16, Bd des Capucines et à la Maison de France, 101, Av. des Ch.-Élysées à Paris, aux gares de Blois et Tours.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 26 — SAMEDI 28  
DIMANCHE 29 (à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)  
Le film le plus gai  
Paulette DUBOST, Roger TRÉVILLE  
Raymond CORDY, Colette DARFEUIL  
Alice TISSOT et Jean DUNOT

DANS  
La Caserne en folie  
Réalisation de Maurice Cammage  
Un irrésistible vaudeville d'une formule nouvelle et qui se déroule chez les sapeurs-pompiers...

LA SEMAINE PROCHAINE  
Un grand film  
L'EQUIPAGE

## CAHORS Mi-Carême et panne d'électricité

La semaine du 15 au 21 mars, en région cadurcienne a été favorisée par un soleil printanier resplendissant. Malheureusement, un vent d'autan souffla avec un peu trop de violence, pendant 2 jours, Bah ! disait-on, c'est le « temps de la saison ». Cela n'empêchera pas de fêter la Mi-Carême !

Et ! oui ! par tradition la Mi-Carême se fête à Cahors, non pas le jeudi, comme à Paris, mais le dimanche. Pauvre Mi-Carême ! Dimanche, dès 15 h., la pluie ne cessa pas de tomber à torrents. Adieu, masques, arlequins, dominos, pierrots !

Certes, on avait espéré que Carnaval qui, cette année avait fait fiasco, serait remplacé par la Mi-Carême. Allons, donc !

N...i, ni, c'est fini. La jeunesse cadurcienne a mis au rancart, les oripeaux carnavalesques, et le char du bœuf gras de la Mi-Carême n'a plus de roues.

Tant pis, mais c'est bien regrettable que le Carnaval et la Mi-Carême dont le succès était si considérable jadis à Cahors ne soit plus célébré.

Aussi bien, comme nous l'avons indiqué, le temps ne se prêtait guère à une manifestation quelconque dimanche ! Une pluie d'orage s'abat sur la ville durant la journée et la soirée.

Mais ce ne fut pas tout. Il y eut samedi soir, vers 20 heures, une courte panne d'électricité. Hélas ! dimanche, vers 22 heures, cette panne dura plusieurs minutes. On dut avoir recours aux bougies et aux candles.

Et ! oui, cela arrive quelquefois à Cahors, et cela gêne ceux qui sont habitués à être toujours bien éclairés. Mais certains ne sont pas troublés par le manque de lumière. Et c'est ainsi, que, dimanche au soir, au moment de la panne, des habitants de la rue Anatole France consolèrent, en ces termes, un passant qui se plaignait de l'obscurité : « Allons, ne t'en fais pas, cher ami, il est possible que dans ton quartier, on soit gêné par la panne électrique, mais ici, on s'en moque. C'est tous les soirs la même chose : pas d'éclairage. Alors ! les pannes d'électricité ne gênent pas les usagers de cette rue. Oh ! non ! Et c'est bien vrai !... Et pourtant, ils paient les impôts ! ! ! »

## FÊTE ANNUELLE DE L'ÉCOLE NORMALE ET DE L'ÉCOLE ANNEXE

Nous rappelons que l'École Normale d'Instituteurs de Cahors et l'École Annexe donneront leur fête annuelle le dimanche 29 mars, à 15 heures, au théâtre municipal. Une représentation, spécialement réservée aux écoles de la ville, aura lieu le vendredi 27 mars, à 16 h. 30, dans la salle du Palais des Fêtes, gracieusement offerte par MM. Bessières et Resseguier.

L'Orchestre symphonique, sous la direction de son chef dévoué, M. Barreau, prêtera son gracieux concours.

Au programme : deux charmantes comédies en un acte, interprétées par les élèves-maîtres ; chansons, par les élèves de l'École Normale ; chœurs et ballets exécutés par les élèves de l'École Annexe.

Prix des places : parterre, galeries, 3 francs ; tribunes, 2 francs.

## Comité de l'Enfance

Dans sa dernière réunion, le Comité départemental de l'Enfance a examiné les comptes de l'exercice écoulé.

Avoir au 28 février 1936 : compte postal, 9.971 fr. 50 ; numéraire, 2.177 fr. 20. Total 11.648 fr. 70.

Une somme de 2.902 fr. a été votée pour dépenses diverses.

Reste en caisse, 8.746 fr. 70. Des récompenses sont remises à des membres du Comité de l'Enfance. La médaille de bronze est attribuée à Mme Calméjane-Course et à M. le vicair général Dablanc.

Des diplômes d'honneur sont décernés à Mmes Dou, Sauzel, Galet et Françoise ; MM. le docteur Fourgous, Manhiabal et Lantuéjous.

Une semaine de l'Enfance sera organisée à Cahors du 17 au 24 mai 1936.

## Installation du Téléphone automatique rural

L'administration des P.T.T. procède actuellement à l'installation du téléphone automatique rural dans le groupement de Cahors. L'exécution de ce service permanent exigeait un isolement parfait des lignes téléphoniques, il est indispensable d'effectuer de nombreux élagages.

En conséquence le Maire de Cahors invite les propriétaires dont les plantations se trouvent sur le trajet des lignes téléphoniques à procéder eux-mêmes à ces élagages de façon à ce que les branches en saillie soient coupées autant que possible à une distance de 1 mètre 50 de chaque côté des fils. Ces travaux d'élagages devront être exécutés avant le 1<sup>er</sup> juillet 1936 pour permettre à l'administration des P.T.T. de poser les nouveaux circuits.

## Voiture abandonnée

Nous avons relaté l'accident d'auto qui était survenu le 5 mars, sur la route Nationale n° 20, à l'embranchement de la route de Montcuq, près Cahors. Depuis cette date, le propriétaire de la voiture accidentée, M. Millot, demeurant rue des Saints-Pères, à Paris, l'a abandonnée sur les lieux. La gendarmerie de Cahors, estimant que depuis le 5 mars, il aurait eu le temps de faire transporter cette voiture en dehors de la voie publique, a dressé à M. Millot deux contraventions : l'une pour défaut de plaque d'identité, l'autre pour abandon de véhicule sur la voie publique.

## Mesdames,

Une Massense spécialiste des Salons ANTOINE, de Paris, sera à votre disposition, le vendredi 27 mars, à la Maison POPOVITCH

4, rue Foch, Tél. 170. Veuillez prendre rendez-vous.

## Vol d'un sac à main

Samedi matin, Mme veuve Gardarin, domiciliée à Rennes (Ille-et-Vilaine), venant de Rome avec ses deux filles est arrivée à Souillac, où elle venait passer quelques jours, chez sa tante, Mme Gardarin.

Elle se rendit à la gendarmerie pour les faits suivants : Ayant pris le train Vintimille-Bordeaux, elle a été victime d'un audacieux voleur entre Nîmes et Sète, qui lui a pris son sac, contenant une forte somme d'argent, une montre d'une valeur de 1.000 francs et un chronomètre.

## Volé ou perdu ?

M. Fernandez, propriétaire, du Batus, était allé à la foire de Vayrac pour acheter du bétail. Quand il voulut prendre son portefeuille qu'il avait placé dans la poche intérieure de sa veste et qui contenait une somme de 2.000 francs, il ne le trouva pas. A-t-il été perdu ou volé ? M. Fernandez a porté plainte.

## Grave accident

M. et Mme Grimal, de Puybrun, étaient en voiture conduite par un cheval, lorsque sur la route de Puybrun à Bretenoux, le cheval fit un écart. La voiture fut renversée et les deux occupants furent projetés avec violence sur la route. M. Grimal, 62 ans, a été relevé inanimé, blessé à la tête et perdant son sang en abondance. Mme Grimal a reçu des contusions mais sans gravité.

## Auto contre auto

Nous avons relaté la collision qui a eu lieu, rue St-Barthélemy, entre deux autos. Indiquons, à titre de rectification qu'une auto était pilotée par M. Dardenne, de Lissac, et l'autre, par M. Delpech, de Catus et non de Cahors.

## Trouvailles

Il a été trouvé un racloir de boucher par M. Cayrac ; un gant par M. Morel ; un billet de banque, par Mme Gouyon ; une écharpe, par Mlle Ladoux.

## Heurté par une auto

Le domestique de M. Chassaing, négoçiant en bestiaux, se trouvait dans l'avenue de la gare, à Souillac, lorsqu'il fut heurté par l'auto du service postal. Violamment projeté sur le sol, il a été assez gravement blessé à la tête et sur diverses parties du corps. Une enquête a été ouverte.

## Incendie de bois

Un incendie a éclaté dans le bois de Redoules (commune de Payri-gnac). Activé par le vent, il étendit ses ravages sur plusieurs hectares. Après de longs efforts, les habitants ont réussi à circonscire l'incendie.

## Le Lot à Paris

U.S. Quercy bat U.S. Massif Central par 17 points, 5 essais, un but à zéro.

Ayant l'avantage du vent, le Quercy domine et joue en territoire adverse et quelques instants après le coup d'envoi un centre marque le 1<sup>er</sup> essai qui sera converti en but. La mêlée du Quercy sert généreusement ses lignes arrières qui partent toujours avec décision et mettront les buts adverses souvent en danger, mais le Massif sauve toujours et par coup de botteur regagne du terrain. Attaques et contre-attaques se succèdent sans répit et un nouveau départ de trois-quarts servi sur cafouillage prendra toute la défense à contre-pieds et se terminera par un essai non transformé. La mi-temps sera sifflée peu après avec une avance de 8 points à la marque pour le Quercy. A la remise en jeu, c'est au tour du Massif de profiter du vent. Il jouera le plus souvent en territoire quercinois. Sur coup de pied à suivre du Quercy, un rebond favorable permet au trois-quarts qui a suivi de cueillir la balle au passage et de marquer le troisième essai non converti, le Quercy accueille le Massif sur ses buts. Mêlée à un mètre de la ligne, la balle sort pour le Massif. La passe du demi de mêlée à l'ouverture dans les buts permet à un joueur du Quercy d'intercepter et marquer le quatrième essai. Le Massif domine à son tour, mais ne pourra conclure par maladresse et c'est au contraire le Quercy qui augmentera la marque d'un essai réussi par débordement à l'aile.

Considérations. — Le score ne représente nullement la partie. Les deux équipes prenant l'avantage tour à tour, le Quercy domine en mêlée et fait jeu égal à la touche. Les trois-quarts du Quercy se sont montrés plus incisifs et plus décidés que leur vis-à-vis ; en résumé, résultat un peu trop lourd pour le Massif qui aurait mérité de marquer.

P.S. — Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de sergent dans les sapeurs-pompiers de Paris de notre sympathique joueur et ami Roger Berniolles. En cette heureuse circonstance le Bureau et les joueurs de l'U.S. Quercy adresse au nouveau promu leurs plus vives et sincères félicitations.

## Arrondissement de Cahors

### Mercuès

Recensement. — Le recensement de notre commune a donné les résultats suivants : il y a 307 habitants contre 332 en 1931.

### Catus

Pont bascule. — M. Garrigou, sénateur du Lot, a reçu du Ministre de l'Agriculture la lettre suivante :

« Vous avez appelé mon attention « sur la demande de subvention présentée par la commune de Catus « en vue de l'exécution d'un projet « de construction d'un pont bascule. « Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette commune une subvention payables budgétaires, s'élevant au 1/4 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 3.700 fr. — « Veuillez agréer, etc. »

### Nécrologie

— Ces jours derniers, est décédée à Paris, Mme veuve Delsol, qui fut, pendant de nombreuses années, receveuse des P.T.T. à Catus. Nous adressons à sa fille, Mlle Delsol, à la famille nos bien vives sympathies.

### Foire

— La foire de Catus qui devait avoir lieu le 12 avril, jour de Pâques, est fixée au samedi 11 avril.

### Maxou

Chemin rural. — M. Garrigou, sénateur, a reçu la lettre suivante de M. le Ministre de l'Agriculture :

« Vous avez appelé mon attention « sur la demande de subvention présentée par la commune de Maxou « en vue de l'exécution d'un projet « de construction d'un pont bascule. « Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette commune une subvention payables budgétaires, s'élevant au 1/4 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 3.700 fr. — « Veuillez agréer, etc. »

« sentée par la commune de Maxou en vue de l'exécution d'un projet de réfection du chemin rural de Brouelles. »

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette commune une subvention payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 38 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 63.460 fr. — Veuillez agréer, etc... »

#### Cazals

Conférence publique. — En dehors de toute politique, des conférenciers de Paris, parcourant en ce moment les divers pays de l'Europe, pour faire connaître à l'opinion les moyens de supprimer les guerres.

L'un d'eux, M. Pierre Bouissou, avocat à la Cour d'appel de Paris, fera à la mairie de Cazals, le lundi 30 mars, à 20 h. 30, une conférence publique et gratuite sur ce sujet : « Comment supprimer les Guerres ». Les dames et les jeunes filles sont spécialement invitées à y assister.

#### Les Arques

Recensement. — Résultats du recensement : 357 habitants. En 1931, il y avait 401 habitants.

#### Lugagnac

Le centenaire de Mme Vve Bach. — Dimanche dernier, la commune de Lugagnac célébrait le centenaire de Mme Vve Bach. Les préparatifs étaient organisés sous la Direction de M. Fau, adjoint au maire. La demeure de la centenaire était pavée de drapeaux et de fleurs.

Dimanche, à 10 h. 30, une messe a été célébrée par M. l'abbé Pouzergues, curé de la Paroisse, qui a prononcé des quelconques paroles en l'honneur de la centenaire. Une foule nombreuse assistait à la cérémonie. La température, peu clémente le dimanche, empêcha la centenaire d'assister à l'office; mais aussitôt après toute la commune et de nombreuses personnes des localités voisines se rendaient, précédées du Conseil municipal, auprès de l'aïeule. M. Rames, maire, lui remit une belle gerbe de fleurs et se faisant l'interprète de la municipalité, en quelques paroles retraça la vie de la doyenne. M. Rame, au nom de toute la commune, embrassa l'aïeule.

Ce fut ensuite un gracieux défilé de jeunes filles qui, sous la direction de Mlle Soubré, remirent chacune un bouquet à la centenaire et défilèrent devant elle en chantant les airs de circonstance.

L'après-midi, la fanfare de Limoges vint donner un très beau concert. Les morts de la Grande Guerre ne furent pas oubliés, la fanfare joua « La Marseillaise » devant le monument et y déposa une gerbe de fleurs; elle se rendit ensuite à la maison de la centenaire et lui offrit également une gerbe de fleurs et joua plusieurs morceaux.

La Municipalité offrit un apéritif à la fanfare, au cours duquel notre maire adressa ses remerciements aux membres de la fanfare ainsi qu'à leur distingué chef M. Cuvelot, sans oublier tous ceux qui, de près ou de loin, avaient participé au succès de la fête.

#### Albas

La cambriole. — M. Salacroux, propriétaire au Mayne (commune d'Albas), en rentrant chez lui, constata qu'un cambrioleur avait pénétré dans la maison et avait fouillé les armoires. Une somme de 60 francs, qui était placée sous une pile de draps, a disparu. La gendarmerie a ouvert une enquête.

#### Castelfranco

Recensement. — Résultats du recensement : 365 habitants dont 16 étrangers. En 1931, il y avait 384 habitants.

#### Montcuq

Conférence. — Dimanche prochain, 29 mars, à 17 h. 30, dans une salle de la mairie de Montcuq, une conférence sera donnée par M. Pierre Bouissou, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Pour parvenir à supprimer juridi-

quement les guerres, il est nécessaire que la Société des Nations soit investie d'un droit, d'une justice obligatoire et d'une police mondiale qui lui font défaut.

Le conférencier exposera les moyens de les lui donner.

#### Mauoux

Recensement. — Dans notre commune, le recensement accuse le même nombre d'habitants en 1936 qu'en 1931 : 378.

#### Vers

Nécrologie. — Nous avons appris la mort de Mme veuve Théron, belle-mère de M. Lattes, l'excellent négociant en épicerie de notre commune, décédée à l'âge de 77 ans. Nous prions Mme et M. Lattes et la famille, de vouloir bien trouver, ici, l'expression de nos sincères condoléances.

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

Fêtes de mai 1936. — La Commission des Fêtes s'est réunie dans une salle de la mairie lundi 23 mars.

Après un échange de vues sur la fixation de la date des Fêtes, il est décidé que par suite des élections législatives elles auront lieu cette année les 9, 10 et 11 mai.

Le Bureau est constitué comme suit :  
Président : E. Miral ; Vice-Président : Lacroix ; Secrétaire : Maruéjols ; Trésorier : Bachou.

Banquet des classes 1904, 1905, 1906. — Tous les camarades des classes 1904, 1905, 1906 sont invités à assister au banquet le 5 avril chez la camarade Besombe, au Pont du Pin. Prix du banquet, 20 francs. Se faire inscrire chez M. Vincent, horloger, rue Gambetta et M. Singlard, rue de Colomb. Rendez-vous à 11 h. au café Valade.

Cheval emballé. — Lundi, vers 11 heures, un cheval attelé à une voiture de laitier, effrayé par le passage d'un train, s'emballa devant les bureaux d'octroi du Griffoul. Les témoins s'empressèrent de se mettre à l'abri. Mais, heureusement, arriva M. Roger Maruéjols, sous-brigadier d'octroi, qui se jeta à la bride du cheval et parvint à le maîtriser.

M. Maruéjols qui a ainsi évité, certainement de graves accidents, a été vivement félicité pour son acte de dévouement.

Réunion publique. — La réunion politique des maires de l'arrondissement de Figeac, provoquée par M. de Monzie, député, est fixée au dimanche 29 mars, à 14 heures, au théâtre municipal.

#### Cazals

Une verte vieillesse. — Agée de 88 ans, notre correspondant cajarcis, M. Vincent, vient d'obtenir une mention honorable au concours d'inventions de St-Etienne, pour son mémoire intitulé : « Plus d'incendies en mer » : application de l'acide carbonique gazeux à l'extinction de toutes matières en ignition, dans tout local suffisamment clos pour qu'une nappe de gaz soit assez dense pour empêcher l'accès de l'air au foyer d'incendie (Coques de navires, cales et caves et sous-sols d'immeubles, cheminées, etc.).

En 1900, M. Vincent offrait à la Marine ses voies aériennes portatives. Le Ministre de l'époque, en le remerciant, reconnut que ce système permettrait de relier un bâtiment mouillé au large avec une côte inhabitable. Or, lors de la conquête du Dahomey on préféra laisser souffrir de tout le corps expéditionnaire plutôt que d'employer quelque chose de nouveau.

Mais en 1905, la flotte russe s'en est servie à Madagascar pour se ravitailler en dehors des eaux territoriales. Pourquoi ? Parce que le fameux colonel Ramolot qui est à la tête de toutes les administrations françaises ne devait pas exister en Russie. Existait-il encore longtemps en France ?

La pluie. — Une pluie bienfaisante est tombée le 25 mars. Les labours

pourront se faire, mais la foire a été presque nulle.

#### St-Simon

Anciens Combattants non pensionnés. — La réunion des A.C.N.P. a eu lieu dimanche, à 11 heures. Le nombre d'adhésions reçues à l'issue de cette séance pour le banquet du Congrès national de Cahors, a été de 14.

Incendie. — Dimanche, un incendie a éclaté dans l'immeuble de M. Ségué. Grâce à la promptitude des secours, le sinistre a été vite éteint. Les dégâts, cependant, sont assez importants.

#### Saint-Céré

Nécrologie. — Nous avons appris la mort de M. Louis-François Espéret, juge de paix en retraite, décédé à Saint-Céré, à l'âge de 77 ans. M. Espéret avait été, pendant plusieurs années, avoué à Cahors.

Ses obsèques ont été célébrées à Saint-Céré, au milieu d'une nombreuse assistance. Nous adressons à Mme Espéret, à la famille nos sincères condoléances.

#### St-Vincent-du-Pendit

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Gouzu, propriétaire. Il avait été maire de la commune pendant 30 ans. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une affluence considérable qui suivit le convoi funèbre au cimetière où M. Castanié, au nom de la Chambre d'Agriculture et M. Laplace, au nom du Conseil municipal et des Anciens Combattants retraçèrent la vie du regretté disparu.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

Chez les bouillistes. — Trois sociétés de boules, réunissant dix quadrettes, ont pris part dimanche dernier au concours du challenge de la « Dépeche ».

Les parties se disputèrent amicalement, ainsi qu'il est de principe d'ailleurs chez les adeptes de ce jeu.

Voici le résultat de cette première journée, qui se termina sous la pluie et au cours de laquelle un vent violent ne cessa de souffler :

Mazet, fils (U.B.), bat Pélassié (Cazals), par 21 à 19 ; Monsarrat (A.B.), bat Mazet, père (U.B.), par 21 à 18 ; Couvreur (U.B.), bat Pébeyre (A.B.), par 21 à 6 ; Montel (A.B.), bat Brocel (Cazals), par 21 à 11 ; Iragne (U.B.), bat Faucon (Cazals), par 21 à 17.

Nous rappelons que la deuxième partie de cette épreuve se jouera sur le même boudrome le dimanche 19 avril et que l'engagement des quadrettes devra se faire avant chaque journée, à l'aide de la fiche spéciale n° 1.

#### Lavercantière

Nécrologie. — Samedi ont été célébrées les obsèques de M. Victor-Emile Vialard, décédé à l'âge de 80 ans. M. Vialard avait été pendant de nombreuses années conseiller municipal, et de 1919 à 1926, il fut adjoint au maire de notre commune où il ne comptait que des sympathies.

Nous adressons à son fils, à la famille nos bien sincères condoléances.

#### Salviac

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage qui doit avoir lieu pendant les vacances de Pâques de notre jeune concitoyen, M. Jean Henry, fils du négociant bien connu de notre ville, avec Mlle Irène Richard, la gracieuse fille de l'estimé propriétaire de Bénéague, actuellement institutrice à Sancy-le-Cheminéau (Aisne).

Nous présentons aux jeunes et futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Nos compatriotes. — Notre excellent et distingué compatriote, M. Jean-Lucien Bos, inspecteur principal de la circulation parisienne et président de l'association des médaillés militaires de la préfecture de police a pris la parole tout récemment à

la fête annuelle à laquelle assistaient M. le Préfet de police et Mme Langeon, ainsi que de nombreuses personnalités officielles.

Les camarades salviacois sont tout heureux de l'estime en laquelle est tenu dans la capitale notre compatriote à qui nous adressons nos bien sincères félicitations.

#### Déagnac

Recensement. — Résultats du recensement : 906 habitants contre 941 en 1931.

#### Léobard

Plainte. — Mme Maynardie, 26 ans, cultivatrice aux Prévières, de Léobard, fut frappée, violemment par son mari, avec un marteau. Elle fut blessée gravement à la tête. Après avoir accompli son acte de brutalité, Maynardie, qui était en état d'ivresse, a pris la fuite. Ce n'est pas la première fois qu'il se livre à des actes de brutalité sur sa femme. Plainte a été portée à la gendarmerie qui recherche le mari brutal, réfugié, croit-on, en Dordogne, chez son père.

#### Souillac

Foire. — La foire qui devait avoir lieu le 4 avril a été renvoyée au lundi 6 avril.

#### Thédirac

Recensement. — D'après le dernier recensement effectué le 8 mars, Thédirac ne compte plus que 410 habitants dont 8 étrangers, alors qu'il en comptait 461 en 1931 et 533 en 1935. Voilà encore une commune qui se meurt.

#### Bétaillé

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Léonce Vignes, décédé à Bétaillé, où il s'était retiré depuis sa mise à la retraite. M. Vignes avait été rédacteur principal de la sous-préfecture de Moissac, près de Castelsarrasin. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

### CHEZ NOS VOISINS

#### A MONTPEZAT

##### Est-ce un crime ?

Dans la nuit de mardi à mercredi, un incendie s'est déclaré sur la limite du Lot, à Montpezat-du-Quercy, dans la ferme de M. Jean-Marie Bonnet, 77 ans. Les voisins qui accoururent trouvèrent, au rez-de-chaussée, le corps de Bonnet, littéralement écrasé, carbonisé, le crâne fracturé. Le Parquet de Montauban a ouvert une enquête.

L'opinion publique ne croit pas à un suicide. Bonnet avait touché, le 23 mars, pour 300.000 francs de titres et il avait vendu des bœufs. On sait qu'il recevait, fréquemment, des démarcheurs de plusieurs banques qui venaient lui proposer des opérations financières.

La victime était vêtu sur le lit. En plein sommeil, Bonnet a pu, dit-on, par un geste malencontreux, renverser une lampe à pétrole allumée et qui aurait provoqué l'incendie.

#### Arrestation

Judi matin, la gendarmerie et la police de Cahors furent alertées. On indiquait qu'un malfaiteur recherché par la police du Tarn, se trouvait à Cahors. Comme signalement, on indiquait qu'il était porteur d'une valise bleue.

Effectivement, les gendarmes arrêtèrent, place Rousseau, un individu qui a déclaré s'appeler Jean Pagès, 26 ans, originaire de Gramat. Dans la valise on a trouvé une somme de 61.000 francs, environ, en titres qu'il avait volés à Valderies (Tarn). Il a été écroué.

### RENSEIGNEMENTS

#### LE POSTE D'ETAT DE « TOULOUSE-PYRENEES »

Le Conseil de Gérance du Poste d'Etat « Toulouse-Pyrénées » doit d'abord remercier tous les sans-filistes qui, depuis son entrée en fonctions par arrêté de M. Mandel, Ministre des Postes et Télégraphes, ont bien voulu lui faire part de leurs suggestions et de leurs critiques.

Les unes et les autres ont permis aux Commissions du Conseil de Gérance d'apporter immédiatement aux émissions de « Toulouse-Pyrénées » des modifications de détails qui seront suivies peu à peu d'importants perfectionnements.

C'est une première satisfaction que le Conseil de Gérance est particulièrement heureux de donner aux sans-filistes qui, en si grand nombre, ont bien voulu lui accorder leur aide en lui faisant connaître leur opinion.

Aussi bien, toutes les commissions, émanation directe du Conseil de France, ont eu à cœur dans le domaine de l'art, des informations, de l'éducation et du régionalisme, de faire une œuvre originale confiant au poste dont la gestion leur est confiée un caractère nettement méridional, en accord avec les nécessités économiques, les aspirations intellectuelles et artistiques et les besoins d'informations précises et rapides de nos départements.

Le Conseil de Gérance n'ignore point la responsabilité qui lui incombe du fait qu'il a à desservir des départements qui sont parmi les plus originaux des pays de langue d'oc, tant au point de vue des diverses activités de l'esprit que de productions agricoles ou industrielles, sans parler de la beauté de leur site et de l'intérêt touristique.

Les auditeurs de « Toulouse-Pyrénées » seront fidèlement tenus au courant des réalisations apportées en matière artistique et littéraire comme dans le domaine des informations : à ce propos, le Journal Parlé est appelé à devenir la vivante expression de la vie intellectuelle, économique et touristique des onze départements de la région radiophonique.

Rappelons que toute la correspondance doit être adressée à M. le Président du Conseil de Gérance de Toulouse-Pyrénées, 50, rue Gambetta, Toulouse.

### DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 10.

#### Assassinat d'un amiral en Irlande

De Dublin. — L'amiral anglais Boyle Somerville, 72 ans, a été tué, à son domicile de Point-House, dans la localité de Castletownsend, comté de Cork (Irlande). Les assassins lui épingleurent, sur la poitrine, un billet disant que cet agent anglais a, en moins de 6 mois, envoyé 52 Irlandais à l'armée britannique. C'est un meurtre politique.

#### Lancement de paquebot

De Londres. — Le paquebot « Queen-Mary » a fait route vers Southampton, après avoir effectué des essais non officiels, au large de la Clyde. Dès son arrivée à Southampton, le paquebot sera, soigneusement examiné, en vue d'essais officiels, dans le courant du mois de mai.

#### Terrible explosion

De Mexico. — Un wagon chargé de dynamite, en vue de travaux de mines, a explosé, en gare de Tulteango. La gare a été entièrement détruite. Dans un rayon de 100 mètres, tout a été détruit, restaurants, magasins, réservoirs, etc. 20 personnes ont été tuées et 50 blessées.

### AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur IMBERT, négociant à Cahors et leur famille ; Madame et Monsieur BALITRAND, propriétaire à Labastide-Marnhac et leur famille ; Les familles CARLUX, PRADELLE, DELPECH, ARCOUET, ont la douleur de faire part du décès de

#### Madame Veuve DELPECH

Née CARLUX  
décédée à Cahors, à l'âge de 70 ans, munie des Sacraments de l'Eglise, leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur et tante.

Les obsèques ont eu lieu à Labastide-Marnhac (Lot).

### Une véritable source d'énergie

« J'étais complètement à plat, abattu par le surmenage, le manque d'appétit et de sommeil. La Quintonine a été pour moi une véritable source d'énergie. Je suis maintenant plus fort et vigoureux que jamais. Toujours en forme, je fais sans fatigue mon travail pourtant pénible. » A. Valledet, Aubusson. La Quintonine vaut seulement 4 fr. 95. Ties Phies et Phie Orliac à Cahors.

### A vendre d'occasion et pressé une machine à coudre meuble salon, marche et état parfait comme neuve

#### un poste

étant encore sous garantie, comme neuf

#### SAS PRANT

S'adresser, 127, Bd Gambetta (rez-de-chaussée), CAHORS

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

#### FAILLITE

de la Société anonyme dite : « Les Conserves et Confitures du Quercy »

Siège social à Cahors, 1, rue de la Brasserie (1)

En exécution de l'article 492 du Code de Commerce, modifié par décret du 8 août 1935, Messieurs les créanciers de cette faillite, autres que les actionnaires et obligataires, qui n'auraient pas encore produit, sont invités à remettre, dans le délai de quinze jours (2), à dater de la présente insertion, et à peine de forclusion, leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau certifié et signé, indicatif des sommes réclamées, entre les mains de Monsieur L. ROUSSEAU, demeurant à Cahors, 6, rue Joffre, syndic, pour être procédé à la vérification des créances produites. Si la production est faite par mandataire, elle devra être accompagnée d'un pouvoir timbré et enregistré.

#### Le Greffier,

J.-E. SOULAS.

(1) Ledit siège social actuellement occupé par les Etablissements Cornil-Delans, Conserves, étrangers à ladite faillite.  
(2) Ce délai est uniformément augmenté de un mois, pour les créanciers domiciliés hors du territoire continental de la France.

### TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

#### FAILLITE

du sieur SANCHEZ Jacinto Entrepreneur de travaux publics domicilié à CAHORS

8, rue de la Merc, Faubourg St-Georges

### Dernier avis aux créanciers pour production de titres et vérification de créances

En exécution de l'article 492 du Code de Commerce, modifié par décret du 8 août 1935, Messieurs les créanciers de ladite faillite qui n'ont pas encore produit, sont invités à remettre, dans le délai de quinze jours (1), à dater de la présente insertion, et à peine de forclusion, leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau certifié et signé, indicatif des sommes réclamées, entre les mains de Monsieur L. CONQUET, demeurant à Cahors, faubourg Cabessut, 16, rue de la Croix, syndic, pour être procédé à la vérification des créances produites. Si la production est faite par un mandataire, elle devra être accompagnée d'un pouvoir timbré et enregistré.

#### Le Greffier :

J.-E. SOULAS.

(1) Ce délai est uniformément augmenté de un mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire continental de la France.

### Vieux journaux

#### A VENDRE

S'adresser Bureau Journal

## L'HERITAGE DE CENDRILLON

par DELLY

XVIII

— Je vais vous en donner ! Montez à mon appartement et attendez-moi... Mais comment expliquer votre départ ?

— Vous pourriez dire que vous m'envoyez voir si votre neveu est à tel endroit... mettons Orléans, où soi-disant vous auriez entendu dire qu'il devait aller ?

— Oui, c'est cela.

Mme de Ojeda saisit les mains du jeune garçon et les serra longuement. — Quel brave cœur vous êtes ! Mon neveu me l'avait bien dit... Ah ! comment avez-vous un frère, une sœur tels que ceux-là ? Cette odieuse Fernande ! Mais je ne vais plus pouvoir supporter sa présence, maintenant !

— Il le faut, pourtant, madame, jusqu'à ce que tout soit éclairci... car enfin, je me trompe peut-être. Puis, au cas où j'aurais vu juste, il ne faudrait pas donner l'éveil à Fernande, qui pourrait télégraphier à Thibaut de se méfier.

— Eh bien, je me surveillerai... je ferai l'aimable... ou à peu près. Montez, mon bon enfant ; je vous rejoins dans un instant.

Louis quitta le salon par une porte donnant sur une pièce voisine, laissant dona Clara toute bouleversée, devant cette révélation inattendue, et tout angossée en pensant à Karol dont elle connaissait l'amour pour cette charmante Magdalena.

« Il est capable de tuer Thibaut ! » songea-t-elle. Ou bien, alors, l'autre...

Et cette idée du danger que courait son neveu bien-aimé fil courir en elle un long frisson d'effroi.

#### XIX

Quand Magdalena ouvrit les yeux, elle resta longtemps encore sans pensée, avec une pénible impression de douleur dans la tête, de pesanteur dans les membres.

Lorsqu'elle put enfin se rendre compte de ce qui l'entourait, elle crut d'abord continuer un désagréable rêve.

Où, vraiment, elle rêvait qu'elle se trouvait dans la chapelle de Cadeilles. Ces étroites fenêtres, par lesquelles entrait si peu de jour, ces voûtes grises, ces vieux murs, cet air brisé... tout cela n'existait que dans son imagination.

Elle se souleva, regarda plus attentivement autour d'elle... Sa pensée devenait plus nette et elle com-

prenait enfin qu'elle était bien éveillée.

Mais alors ?

C'était bien la chapelle, vraiment bien la chapelle ! En tournant la tête, elle voyait la statue de Saint-Michel, et près d'elle, le banc vermoulu que personne n'avait jamais dérangé.

— Qu'est-ce que cela signifie ? dit-elle tout haut.

Elle s'aperçut alors qu'elle était couchée sur un petit lit de fer garni de matelas, de draps et de couvertures. Près d'elle se trouvait une table et un fauteuil sur lequel étaient posés le costume tailleur et le chapeau qu'elle avait coutume de mettre pour ses sorties hors de Clairefontaine.

Elle se leva un peu péniblement, car elle sentait aux jambes une fatigue, une lourdeur inaccoutumées. Un étourdissement la fit vaciller, et elle se retint au dossier du fauteuil.

« Qu'ai-je donc ? » pensa-t-elle avec angoisse.

Elle s'assit sur le lit, et peu à peu le malaise se dissipa. Alors elle jeta encore un coup d'œil autour d'elle. Il n'y avait pas de doute, elle était dans la chapelle de Cadeilles !

« Mais qui donc ?... qui donc m'a amenée ici ? »

Naturellement, un seul nom se présentait à son esprit... Mme de Movis l'avait fait enlever de Clairefontaine pour la transporter ici, où elle comptait sans doute la retenir prisonnière. Dans quel but ? Se dou-

rait-elle que Karol agissait en faveur de sa victime ? Peut-être, car le jeune homme n'avait pas dissimulé son intérêt, sa sympathie pour l'orpheline... Mais il était étrange que cette femme habile, intelligente, usât d'un pareil procédé, sachant surtout qu'il lui faudrait s'en expliquer avec Karol Wienkiewicz.

Enfin, peu important ! Magdalena n'éprouvait aucune inquiétude, car elle savait que si elle voulait elle sortirait à l'instant même de sa prison. Mais elle préférait attendre que Karol y pénétrât, venant chercher le testament de M. de Norhac... et la trouvant là, elle, par la même occasion.

Elle ne put s'empêcher de sourire, en pensant à la stupéfaction du jeune homme.

Puis elle se leva et s'avança qu'elle était vêtue de sa robe d'intérieur.

Comment avait-on pu la faire sortir de Clairefontaine sans qu'elle s'en fût aperçue ? En l'endormant sans doute ?... Oui, cela expliquait cette lourdeur de tête, cette fatigue générale.

Elle se contraignit à marcher un moment dans la chapelle, non sans jeter des regards d'appréhension vers la voûte, et vers les pierres qui, s'en étant détachées, gisaient sur le sol. Peut-être Mme de Movis espérait-elle qu'une autre tomberait à propos pour la délivrer d'une gênante personne ?

« J'irai tout à l'heure m'installer

dans la crypte pensa Magdalena. Mais comme il est probable que quelqu'un viendra bientôt, j'aime mieux descendre seulement après. »

Elle quitta sa robe d'intérieur et revêtit le tailleur. Puis elle s'assit, en jetant un coup d'œil amical vers saint Michel. Avant de gagner la crypte, elle le délivrerait du dépôt qu'il avait si bien gardé.

Mais l'avait-il gardé, au fait ? Brusquement saisie d'inquiétude, Magdalena se leva, alla au banc, l'escalada, puis étendit la main vers le casque.

Où, l'enveloppe était là ! Avec un soupir de soulagement, elle s'en empara et la glissa dans son corsage. Puis elle regagna le fauteuil et se laissa aller à ses réflexions.

**Grands réseaux de Chemins de fer français**  
**AVIS**  
 A l'occasion des Fêtes de Pâques les billets d'aller et retour délivrés à partir du **Jeudi 2 avril 1936** seront exceptionnellement valables, quelle que soit la distance, jusqu'au **Jeudi 23 avril 1936 inclus**.  
 Profitez de cette validité exceptionnelle pour passer en famille vos vacances de Pâques.

**P.-O.-Midi**  
**Vos vacances de Pâques peuvent être de radieuses vacances de neige**  
 Le train de neige P.O.-Midi, du samedi 11 avril 1936 (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes) vous permettra de goûter le ski de printemps au Col de Puymorens et en Andorre en bénéficiant d'une réduction de 60 0/0 sur le prix des billets simples.  
 Départ de Brive, à 1 h. 5 du matin. Arrivée le même jour à l'Hospita-

let à 7 h. 53 et à Porté-Puymorens à 8 h. 5.  
 Retour individuel par les trains du service régulier à partir du lundi 13 avril jusqu'au dimanche 19 avril inclus.  
 Prix des billets d'aller et retour, au départ de Brive : 2<sup>e</sup> classe, 90 fr. ; 3<sup>e</sup> classe, 60 fr.  
 Billets spéciaux avec réduction de 50 0/0 au départ des principales gares pour rejoindre le train de neige à Brive.  
 Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la gare de Brive.  
 Voyages forfaitaires à prix réduits dans les agences de voyages.

**L'Agriculture et les Chemins de fer**  
**Une nouvelle mesure des grands réseaux en faveur des agriculteurs**  
**Tarif des Pailles et des Fourrages en Petite Vitesse**  
 Les grands réseaux ont abaissé, depuis le 26 décembre 1935, de 400 k. à 300 k., par mètre superficiel, le minimum de chargement des wagons de paille et de fourrage pressés.  
 Ce minimum est uniformément fixé à 160 k. pour la paille et les fourrages en bottes.  
 Ces deux mesures doivent se traduire par une économie sensible pour les expéditeurs de pailles et de fourrages, quel que soit le mode d'envoi.  
 Le chemin de fer s'affirme ainsi

une fois de plus le mode de transport le plus sûr, le plus économique et le plus régulier.  
**ALGER à 36 h. de PARIS par PORT-VENDRES**  
**Transbordement direct du train au paquebot**  
 La voie la plus rapide entre Paris et Alger est celle de Paris-Quai-d'Orsay-Toulouse-Port-Vendres.  
 La traversée est assurée en 20 h. 30 par les rapides et confortables paquebots de la Compagnie de Navigation-Mixte; ces paquebots modernes sont pourvus des dispositifs de sécurité les plus perfectionnés.

Dans le sens France-Algérie, ils correspondent à un train-paquebot partant de Paris-Quai-d'Orsay les mardis et samedis soirs, à 19 h. 25 (toutes classes, couchettes de 1<sup>re</sup> classe, wagon-lits de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes entre Paris-Quai d'Orsay et Port-Vendres-Ville et wagons-restaurant); l'arrivée à Alger a lieu le lendemain matin, à 7 h. 00 (durée totale du voyage, 35 h. 40).  
 C'est non seulement la voie la plus courte, mais celle qui traverse les eaux les mieux abritées.  
 Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
 Le co-gérant : L. PARAZINES.

**Comment voyager à prix réduits**  
**NOUVEAUX TARIFS VOYAGEURS AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1935**  
**VIENDEPARAITRE**  
 mains d'argent et encore plus d'agrément

Cette belle plaquette illustrée de 32 pages en deux couleurs tirées en héliogravure est distribuée **GRATUITEMENT**. Elle vous fera connaître les nouveaux avantages offerts par les **GRANDS RÉSEAUX FRANÇAIS**.

PRODUCTION PAUL MARTIAL & MAXIMILIEN VOISIN L. DANIEL IMPRIMEUR

**LA PHOSPHIODE GARNAL**  
 remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées  
**POUR LA GUÉRISON DES :**  
 Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

**LYMPHATISME :** Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.  
**MALADIES DES OS :** Rachitisme, Scrofale des enfants.  
**MALADIES DE LA POITRINE :** Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE :** Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.  
**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE :** des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

**PRIX DU FLACON : 15 francs**

**LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL**  
 Le D<sup>r</sup> ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :  
 « Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.  
 Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.  
 Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.  
 LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

**SERVICE D'HIVER 1935-36**

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos						
OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	EXP.	RAPIDE
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 25	22	19 25	22	22	TOULOUSE... d.	4 50	8 40	8 30	13 25	15 51	20 8	21 3
PARIS (Aust.) dép.	7 55	10 27	19 55	22	12 22	40	MONTAUBAN... d.	6 11	9 53	9 11	14 6	16 48	20 50	21 43
LIMOGES... arrivée	15 48	0 1	1 27	3	3	5 26	CAUSSADE... d.	6 50	10 27	9 30	17	17	21 10	21
LIMOGES... départ	15 57	0 4	1 35	3	8	5 42	LABENQUE... d.	7 28	11 5	—	17	17	21 10	21
BRIVE... arrivée	15 28	17 31	1 29	3	4	31 7 22	CIEURAC... d.	7 34	11 13	—	18	18	21 10	21
BRIVE... départ	7 48	12 33	15 55	17	37	18 10	SEPT-PONTS... d.	7 44	11 22	—	18	18	21 10	21
Gignac-Cressensac.	8 24	13 9	16 29	—	19	13	CAHORS... (arr.)	8 1	10 9	15 2	18 24	21 50	22 47	0 43
SOULLAC... dép.	8 46	13 36	16 48	18	16	19 41	Espère	8 15	—	—	18 35	—	—	—
CAZOULES... d.	8 53	13 43	16 54	—	19	50	St-Denis-Catus	8 28	—	—	18 47	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	8 58	13 48	16 58	—	—	—	Thédirac-Peyril	8 41	—	—	19	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9 7	13 57	17 7	—	20	9	Dégagnac	8 50	—	—	19 8	—	—	—
Nozac	9 16	14 6	17 16	—	—	—	Saint-Clair	8 53	—	—	19 16	—	—	—
GOURDON... dép.	9 29	14 19	17 26	18	40	20 33	GOURDON (1) d.	9 11	—	10 47	—	19 27	22 38	—
Saint-Clair	9 38	14 28	17 34	—	—	—	Nozac	9 18	—	—	19 34	—	—	—
Dégagnac	9 48	14 38	17 44	—	—	—	Lamothe-Fénel.	9 26	—	—	19 42	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	9 58	14 48	17 54	—	—	—	La Chap.-de-Mar.	9 33	—	—	19 49	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10 8	14 58	18 3	—	—	—	CAZOULES... d.	9 39	—	—	19 55	—	—	—
Espère	10 16	15 6	18 10	—	—	—	SOULLAC... dép.	9 53	—	11 8	—	20 3	—	—
CAHORS (arrivée)	10 25	15 18	19 16	—	—	—	Gignac-Cressensac.	10 21	—	—	20 34	—	—	—
CAHORS (départ)	11 51	17 56	19 20	3	7	4 59	BRIVE... (a) d.	10 46	—	11 46	16 33	20 59	23 44	0 29
Sept-Ponts	12 2 18 7	—	—	3	11	5 3	PARIS... (A.) arr.	—	—	11 54	16 39	—	23 51	0 39
Cieurac	12 17 18 22	—	—	—	—	—	PARIS... (O.) arr.	—	—	18 58	23 23	—	6 43	8 11
Labenque	12 24 18 29	—	—	—	—	—	—	—	—	19 10	23 35	—	6 55	8 23
Caussade	12 32 18 37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13 23 19 30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE... arr.	16 43	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

**De Libos à Cahors**

LIBOS... dép.	6 24	9 24	13 24	18 3
Fumel	6 42	9 41	13 41	18 9
Soturac-Touzac	6 58	9 57	13 57	18 15
Duravel	7 9	9 48	13 48	18 20
Puy-l'Evêque	7 25	9 56	13 56	18 26
Prayssac (Arrêt)	7 39	10 4	14 4	18 33
Castelfranc	7 46	10 9	14 8	18 40
Luzech	8 7	10 20	14 19	18 56
Parnac	8 20	10 29	14 28	19 6
Donelle (Arrêt)	8 35	10 34	14 33	19 11
Mercuès	8 35	10 39	14 38	19 17
CAHORS	8 53	10 51	14 50	19 30

**De Cahors à Capdenac**

CAHORS	8 2	10 14	16 11	18 36
Cabessut	8 11	10 25	16 22	18 47
Arcambal	8 20	10 41	16 31	19
Vers	8 28	10 59	16 39	19 11
Saint-Géry	8 35	11 14	16 44	19 19
Conduché	8 46	11 43	16 55	19 36
Saint-Cirq-la-Popie	8 52	11 53	17 1	19 44
St-Martin-Labouval	8 59	12 17	17 8	20
Calvignac	9 5	12 27	17 14	20 9
Cajarc	9 16	12 44	17 26	20 25
Montbrun	9 25	12 57	17 35	20 39
Toirac	9 33	13 10	17 43	20 51
Lamadelleine	9 44	13 24	17 54	21 6
CAPDENAC	9 55	13 41	18 5	21 20

**De Capdenac à Cahors**

CAPDENAC	7 11	11 49	19 1	20 48
Lamadelleine	7 23	12 5	19 11	20 36
Toirac	7 34	12 19	19 20	20 48
Montbrun	7 42	12 30	19 27	20 54
Cajarc	7 52	12 45	19 37	21 6
Calvignac	8 2	12 58	19 45	21 14
St-Martin-Labouval	8 9	13 7	19 54	21 22
Saint-Cirq-la-Popie	8 17	13 17	20 1	21 30
Conduché	8 23	13 25	20 7	21 38
Saint-Géry	8 38	13 41	20 19	21 50
Vers	8 43	13 48	20 24	21 56
Arcambal	8 50	13 59	20 31	22 3
Cabessut	8 59	14 14	20 41	22 13
CAHORS	9 6	14 23	20 48	22 20

**St-Denis-près-Martel et Aurillac**

St-Denis-près-Martel	4 47	13 35	17 13
Vayrac	4 55	13 43	17 21
Béaille (Arrêt)	5 1	13 47	17 26
Brybrun	5 10	13 55	17 34
Bretenoux-Biars	5 21	14 6	17 44
Port-de-Gagnac	5 28	14 12	17 51
Laval-de-Cère	5 39	14 20	18 20
Lamatvie	6 1	14 37	18 37
Siran (Arrêt)	6 17	14 51	18 53
La Roquebrou	6 32	15 4	19 8
AURILLAC... arrivée	7 13	15 42	19 37

**Aurillac à St-Denis-près-Martel**

AURILLAC... départ	5	11 22	17 17
La Roquebrou	5 35	11 58	17 55
Siran (Arrêt)	5 46	12 9	18 6
Lamatvie	6	12 23	18 21
Laval-de-Cère	6 16	12 38	18 35
Port-de-Gagnac	6 23	12 45	18 44
Bretenoux-Biars	6 39	12 54	19
Puybrun	6 48	13 1	19 8
Béaille (Arrêt)	6 57	13 8	19 15
Vayrac	7 12	13 13	19 20
St-Denis-près-Martel	7 19	13 20	19 27

**Le Buisson à St-Denis-près-Martel**

Le Buisson... dép.	6 45	10 41	19 42
Sarlat	7 53	11 45	17 46
Cazoules	8 28	12 20	19 18
Souillac	8 19	11 18	12 28
Le Pigeon	8 31	11 42	12 57
Baladou Arrêt	8 35	11 49	13 1
Martel	8 42	12 14	13 8
St-Denis-p.-M. ar.	8 51	12 26	13 17

**St-Denis-près-Martel au Buisson**

St-Denis-p.-M. d.	7 31	9 14	13 41
Martel	7 44	9 27	13 54
Baladou Arrêt	7 50	9 33	14
Le Pigeon	7 53	9 37	14 3
Souillac	8 2	9 46	14 12
Cazoules	8 20	9 2	14 20
Sarlat	8 24	9 37	14 24
Le Buisson... ar.	8 29	9 42	14 29

**De Sarlat à Gourdon**

SARLAT	8 26	17 36
Carsac	8 36	17 47
Grolejac	8 43	18 4
St-Cirq-Madelon	8 49	18 11
Payrignac (arr.)	8 56	18 19
GOURDON	9 6	18 29

**De Gourdon à Sarlat**

GOURDON	5 56	16 34
Payrignac (arr.)	6 5	16 42
St-Cirq-Madelon	6 13	16 50
Grolejac	6 31	16 56
Carsac	6 42	17 7
SARLAT	6 56	17 23

**Toulouse à Capdenac, Brive et Paris**

TOULOUSE... dép.	10 1	14 48	17 41
CAPDENAC... d.	2 18	7 17	11 19
FIGEAC	2 33	7 31	11 33
Le Pourcel	7 50	12	12
Assier	3 35	8 12	16
Flaujac (halte)	8 10	12 27	14 52
Gramat	5 6	8 23	12 47
Rocamadour	5 19	8 35	12 59
Montvalent	5 37	8 13	16
St-Denis-p. (arr.)	5 43	8 58	13 27
Martel (dép.)	5 55	9 6	13 32
Quatre-Routes	6 7	9 16	13 43
Turenne	6 19	9 28	13 54
BRIVE... ar.	6 50	9 48	14 21
PARIS (Orsay) ar.	—	19 10	—

**Paris à Brive, Capdenac et Toulouse**

PARIS (Aust.) d.	20 37	22 40	7 55
Brive... dép.	3 49	8 13	12 42
Turenne	4 10	8 38	13 7
Quatre-Routes	4 18	8 47	13 16
St-Denis-p. (arr.)	4 23	8 54	13 24
Martel (dép.)	4 32	9 2	13 31
Montvalent	4 39	9 13	13 44
Rocamadour	4 56	9 20	13 51
Gramat	5 8	9 42	14 17
Flaujac (halte)	5 9	9 55	14 30
Assier	5 28	10 5	14 42